

Etat civil

Mariages :

TERNISIEN Dany et MANGA Irma	Woignarue	le 18 juillet 2009
MARTIN Cédric et FONGUEUSE Elodie	Woignarue	le 8 août 2009
BROUILLY Christophe et DUVAL Sophie	Woignarue	le 22 août 2009
FAUCONNIER Mathieu et DEPOILLY Aurélie	Woignarue	le 5 septembre 2009
DEVILLERS Christophe et CATEL Mylène	Woignarue	le 19 septembre 2009

Décès :

BECQUET Edmond	Abbeville	le 8 août 2009
----------------	-----------	----------------

Calendrier des manifestations d'octobre

Samedi 10	Loto des pompiers (salle polyvalente) Opération brioches (14h00)
Dimanche 25 (à voir)	Bourse aux jouets des Parents d'élèves (salle polyvalente)
Mercredi 28	Défilé d'Halloween par les Parents d'élèves
Samedi 31	Couscous du C.O.W. Section Football (salle polyvalente)

Rappel :

Révision des listes électorales à compter du 1^{er} septembre 2009

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au **31 décembre 2009 inclus**

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au **plus tard le 28 février 2010** doivent prendre contact avec leur mairie, **au plus tard le 31 décembre 2009**.

Opération Brioches

La prochaine Opération Brioches aura lieu **Samedi 10 octobre**.

C'est une manifestation de solidarité toujours aussi vitale pour l'association ADAPEI 80 qui permet de participer au financement de ses projets puis, d'assurer, en partie, une avance de trésorerie à chaque ouverture d'Etablissement.

Depuis quelques années, la préoccupation majeure de l'association reste toujours le devenir des personnes adultes, quelque soit l'importance de leur handicap mental.

Projets en cours de réalisation : Foyer d'Accueil Médicalisé de Nouvion – Agrandissement des locaux de l'IME d'Abbeville, Extension Service d'Education et de Soins Spécialisés à domicile « La Renouée » attaché à l'IME de Poix de Picardie...



**Passage à l'heure d'hiver (-1h)
Dimanche 25 octobre**

WOIGNARUE

Vieil Onival Les Blancarts

ONIVAL HAUTEBUT

Bulletin d'informations

Bulletin de septembre 2009

N°97



Des effectifs en hausse et une fermeture maintenue...



La rentrée scolaire débute avec une mobilisation de Parents d'élèves mécontents

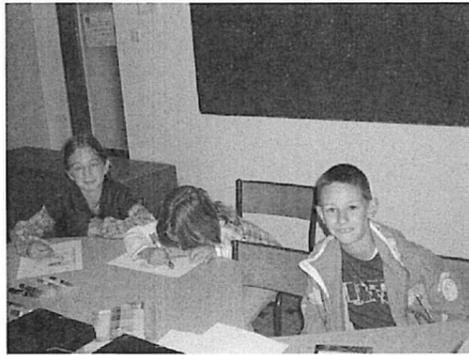


Romain fait sa 2^{ème} rentrée d'un pas alerte

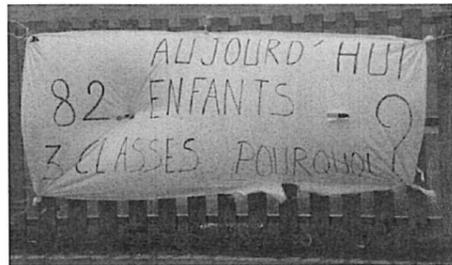


Une rentrée bien arrosée





La garderie tenue par Véronique



Une 1^{ère} rentrée scolaire pour Rose

Effectif pour cette année scolaire 2009-2010

Classe de Mme SUARD (30 élèves)
TPS – MS – MS – GS -

Classe de Madame LOGER (26 élèves)
CP – CE1 – CE2

Classe de Madame MASSON (26 élèves)
CE2 – CM1 – CM2

Malgré la mobilisation des parents d'élèves le jour de la rentrée scolaire, la fermeture effective d'une classe a été maintenue par l'inspection d'académie. Les cours ont donc repris avec seulement 3 classes dont voici la composition



Les parents mécontents attendent l'arrivée de l'Inspectrice de l'Education Nationale



Remerciements

L'amicale des Sapeurs pompiers remercie Mathieu et Aurélie pour le don fait à l'occasion de leur mariage.
Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

L'association des amis des aînés remercie Mr et Mme Dany Ternisien ainsi que Mr et Mme Mathieu Fauconnier pour le don fait à leur caisse lors de leur mariage et renouvelle leurs meilleurs vœux de bonheur pour une longue vie heureuse.

Repas des Aînés

C'est sous la présidence de Mr le Maire qu'a eu lieu le dimanche 13 septembre le traditionnel repas des Aînés offert par la municipalité. Comme à l'habitude repas festif et bonne ambiance, Franck et Alain prenant plaisir à gâter nos aînés. Remercions les ainsi que leur équipe qui s'est évertuée à les bien servir. Surprenant et dommage de constater le manque de participation de nos anciens, mais nous leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine et gageons qu'ils seront plus nombreux à partager ce moment de convivialité.



**Opération brioches
Appel aux personnes intéressées**

Les personnes bénévoles qui désirent participer à la vente de brioches le samedi 10 octobre à partir de 14h peuvent se faire connaître en mairie.



SENIORS 2EME DIVISION GROUPE A equipe 1



Date du match	Lieu de rencontre		Résultat
Dimanche 6 septembre	CO WOIGNARUE	EVOISON As 2	1 : 1
Dimanche 13 septembre	LIMEUX HUCHENNEVILLE	CO WOIGNARUE	2 : 0
Dimanche 27 septembre	CO WOIGNARUE	FEUQUIERES Aae	2 : 1
Dimanche 11 octobre	GAMACHES As 3	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 18 octobre	DARGNIES As	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 25 octobre	CO WOIGNARUE	FRESSENNEVILLE Ac 2	:
Dimanche 8 novembre	HALLENCOURT Ac	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 15 novembre	CO WOIGNARUE	ALLERY As 2 A 2	:
Dimanche 29 novembre	OISEMONT Sc Templier	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 6 décembre	CO WOIGNARUE	CONTY LOEUILLY Sc 2	:
Dimanche 7 février	CO WOIGNARUE	BOULLANCOURT Us	:
Dimanche 14 février	EVOISONS As 2	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 28 février	CO WOIGNARUE	LIMEUX HUCHENNEVILLE	:
Dimanche 7 mars	FEUQUIERES Aae	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 21 mars	CO WOIGNARUE	GAMACHES As 3	:
Dimanche 28 mars	FRESSENNEVILLE Ac 2	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 11 avril	CO WOIGNARUE	HALLENCOURT Ac	:
Dimanche 18 avril	ALLERY AS 2 A 2	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 2 mai	CO WOIGNARUE	OISEMONT Sc Templier	:
Dimanche 9 mai	CONTY LOEUILLY Sc 2	CO WOIGNARUE	:
Dimanche 16 mai	CO WOIGNARUE	DARGNIES As	:
Dimanche 30 mai	BOULLANCOURT Us	CO WOIGNARUE	:

SENIORS 4EME DIVISION GROUPE A equipe 2

Date du match	Lieu de rencontre		Résultat
Dimanche 6 septembre	CO WOIGNARUE 2	AVENIR CROISIEN 2	1 : 3
Dimanche 13 septembre	CO WOIGNARUE 2	WOINCOURT Us 2	0 : 1
Dimanche 27 septembre	OISEMONT FC 2	CO WOIGNARUE 2	1 : 1
Dimanche 11 octobre	CO WOIGNARUE 2	GAMACHES As 4	:
Dimanche 18 octobre	CO WOIGNARUE 2	NEUVILLE VILLERS Us 2	:
Dimanche 25 octobre	CHEPY Es 2	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 8 novembre	CO WOIGNARUE 2	MERS Ac 2	:
Dimanche 15 novembre	AULT As	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 29 novembre	CO WOIGNARUE 2	VISMES As	:
Dimanche 6 décembre	OISEMONT Sc Templier 2	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 7 février	FRESSENNEVILLE Ac 3	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 14 février	AVENIR CROISIEN 2	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 28 février	WOINCOURT Us 2	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 7 mars	CO WOIGNARUE 2	OISEMONT Fc 2	:
Dimanche 21 mars	GAMACHES As 4	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 28 mars	CO WOIGNARUE 2	CHEPY Es 2	:
Dimanche 11 avril	MERS Ac 2	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 18 avril	CO WOIGNARUE 2	AULT As	:
Dimanche 2 mai	VISMES As	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 9 mai	CO WOIGNARUE 2	OISEMONT Sc Templier 2	:
Dimanche 16 mai	NEUVILLE VILLERS Us 2	CO WOIGNARUE 2	:
Dimanche 30 mai	CO WOIGNARUE 2	FRESSENNEVILLE Ac 3	:

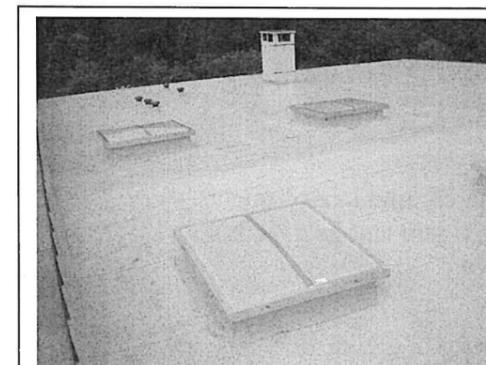
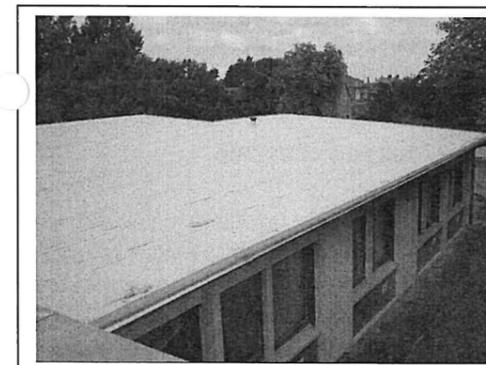
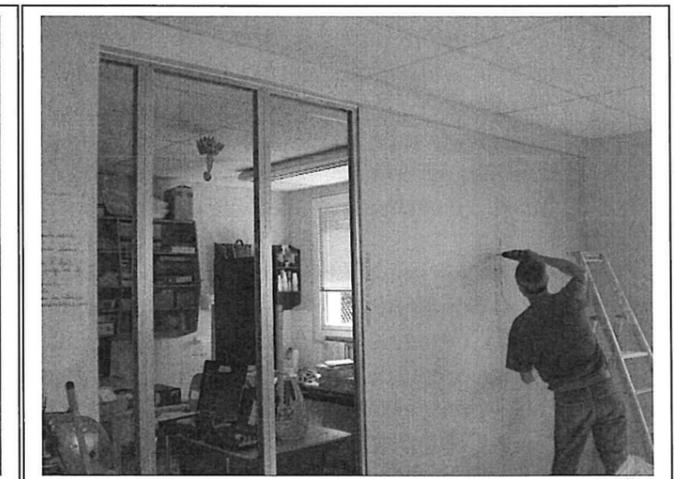
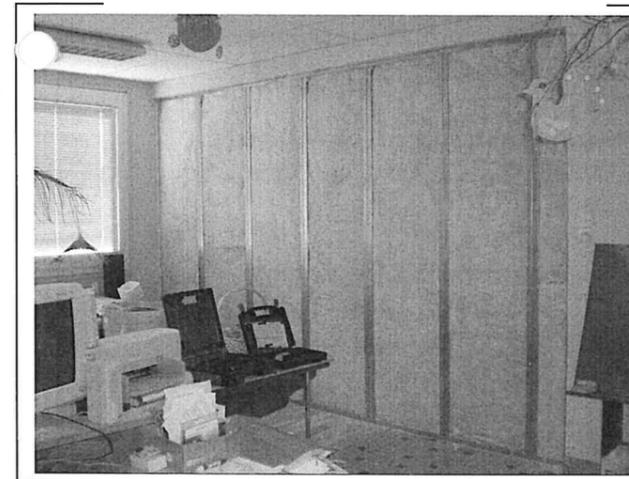


... Bonne saison à nos 2 équipes ...



Des travaux au groupe scolaire avant la rentrée

Les employés communaux ont profité des vacances scolaires pour enlever la cloison mobile située entre les classes de Mme Loger et Mme Suard, remplacée par une cloison isophonique. Des travaux de peinture furent nécessaires (cloison et tableaux) ainsi que la remise en état des plaques de plafond et autres petits travaux d'entretien divers.



La toiture de l'école refaite à neuf

La toiture du groupe scolaire qui était d'origine avait besoin d'un rajeunissement...

En effet, le papier goudron qui était sur le toit avait subi les assauts du temps et de nombreuses fuites étaient constatées dans les salles de classe au niveau des dalles de plafond.

Le conseil Municipal avait pris la décision qui s'imposait, c'est-à-dire une réfection complète de la toiture.

Après appels d'offres, c'est l'entreprise PETIT de Saint-Blimont qui a été retenue.

3 semaines furent nécessaires pour la réfection de la toiture en SIKAPLAN qui est un revêtement d'étanchéité monocouche à base de PVC plastifié fixé mécaniquement

REUNION DU 15 juin 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le 15 juin 2009 à 18 h 30, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : HENOCQUE A. . DEVAUCHELLE M. . BARBE P. . TOULET D. . BLONDIN E. . BIGOT N. . VOISIN J. . GELTZ L. . MALLET D. BOURDELET C. DEVILLERS C.

Etaient absents : M. CAILLEUX M donné pouvoir à M HENOCQUE A.
M GALLAND Franck

Le procès verbal de la réunion du 30 avril 2009 est approuvé à l'unanimité.

PARTICIPATION : ASA BAS-CHAMPS DE LA SOMME

Le Maire donne lecture d'un courrier de l'ASA des Bas-Champs de la Somme concernant notre participation 2009 qui s'élève à 53 785 €. En 2008, le montant était de 38 785 €.

L'augmentation de 15 000 € correspond à un programme d'entretien établi par le Syndicat Mixte Baie de Somme, pour un montant global de 1 000 000 € TTC, réparti sur 5 ans, ce qui donne une participation annuelle et pour 2009 de 200 000 €.

La répartition entre les différentes structures est définie selon les modalités suivantes :

- Commune de CAYEUX SUR MER	:	100 000 €
- Commune de WOIGNARUE	:	15 000 €
- Commune de LANCHERES	:	3 000 €
- Commune de PENDE	:	2 500 €
- Commune de BRUTELLES	:	1 800 €
- Propriétaires des Bas-Champs	:	77 000 €

Le Conseil Municipal, après discussion, précise que cette décision arrive beaucoup trop tard, le budget communal est voté avec une participation de 39 000 € et surtout demande que la répartition soit revue et corrigée à la baisse, l'estimant beaucoup trop importante

Le Conseil Municipal souhaite obtenir beaucoup plus d'informations et estime nécessaire d'en discuter avant de prendre unilatéralement une décision.

PRIME A LA CONSTRUCTION

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme LECLERCQ Nicolas qui sollicitent la prime à la construction – permis de construire – maison individuelle – N° PC 80 826 07 P 0011 – sise au 216 rue de Bourseville.

Le Conseil Municipal décide d'accorder la prime, pour maison neuve, d'un montant de 310 €.

COM/COM : SERVICE ENFANCE JEUNESSE

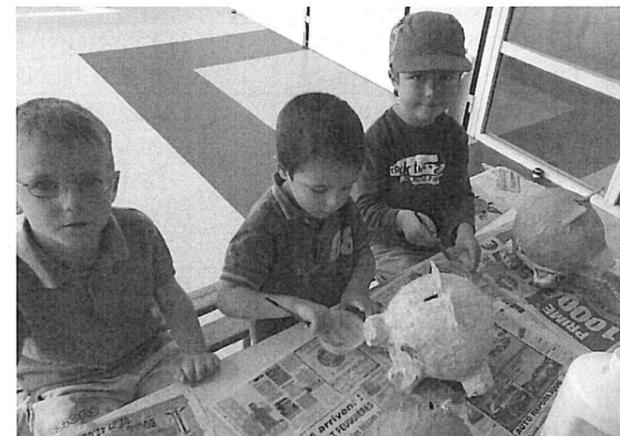
Suite à la mise en place des centres d'accueil de loisirs intercommunaux, une convention de mise à disposition de moyens humains et matériels sera établie avec la Com/Com BRESLE MARITIME et chaque commune concernée.

Centre de loisir

Durant les mois de juillet et août, les enfants de la commune ont pu découvrir le centre de loisir « nouvelle version » puisque cette année ils étaient répartis par tranches d'âges et placés dans différentes structures tels que Woignarue, Ault, Friaucourt et Saint-Quentin Lamotte .

Ce changement est dû à la reprise d'une nouvelle compétence de la Com des Com Bresle Maritime. Les enfants ont ainsi bénéficié de diverses sorties, ateliers et jeux et ce, dans la joie et la bonne humeur de tous.

Sur ces quelques photos, on peut voir une démonstration de kendo, de l'acrobranche.





ADSL

Communiqué de la Com de Com Bresle Maritime

HAUT DEBIT : Fin des zones d'ombre – Rapport de Claude BARDOUX, Chargé des Compétences nouvelles

Lors du Conseil Communautaire à DARGNIES, le 6 juin dernier, des Maires à l'instar d'Alain HENOCQUE, Maire de Woignarue, ont fait part des problèmes rencontrés avec internet et le haut débit. Le Président Alain BRIERE a alors proposé à l'Assemblée d'adhérer au Syndicat Mixte Somme Numérique : cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Cette adhésion permettra aux communes situées en zone d'ombre d'être desservies par l'ADSL dans les 18 mois. Responsable de cette compétence nouvelle, j'ai contacté le chargé de mission du Conseil Général de la Somme, M. Briançon, afin que les communes de Seine-Maritime qui seraient confrontées à ce problème bénéficient des mêmes services en accord avec le Conseil Général de la Seine-Maritime.

Côté Somme, cinquante neuf opérations sont ou seront engagées d'ici fin 2010 pilotées par le Syndicat Mixte Somme Numérique. L'investissement total s'élève à 4 millions d'euros.

France Telecom qui est attributaire du marché est mandaté pour assurer la couverture de ces zones d'ombre grâce à la technologie NRA – ZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés pour Zone d'Ombre). En cas d'impossibilité, le Conseil Général de la Somme mettra en place des aides faisant appel aux transmissions par satellite.

L'adhésion à ce Syndicat, étant effective, chargé de cette compétence, je serais invité à AMIENS à la prochaine Assemblée Générale de ce Syndicat, afin de connaître le détail des opérations envisagées sur le territoire de la Communauté de Communes Bresle Maritime et pourrai ainsi renseigner concrètement mes collègues Maires.

AVIS AUX MELOMANES



Pour que perdurent l'école de musique et la chorale de Woignarue / Ault, nous avons besoin de connaître au plus tôt les effectifs pour la saison 2009 / 2010.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à la Mairie de Woignarue en retournant le coupon réponse ci-dessous.

Nom :	Prénom :		
Age :			
Adresse :			
Tél :			
Intéressé par :	La chorale :	OUI	NON
	La musique :	OUI	NON
			Instrument :

Pour WOIGNARUE, la commune met à la disposition de la Com/Com :

- concernant les locaux :
 - la salle polyvalente du 1^{er} juillet au 14 août 2009
 - le stade de foot-ball du 1^{er} juillet au 14 août 2009
 - le plateau sportif du 1^{er} juillet au 14 août 2009
- concernant le matériel :
 - la photocopieuse de la mairie du 1^{er} juillet au 14 août 2009
 - le car scolaire du 1^{er} juillet au 14 août 2009
- concernant le personnel :
 - 1 personne pour la garderie de 7 h à 11 h 30 – 5 j/semaine du 1^{er} au 31 juillet 2009
 - 1 agent d'entretien pour le nettoyage de la salle polyvalente – 6 heures/semaine – du 1^{er} juillet au 31 juillet 2009
 - 1 chauffeur de car pour le ramassage des enfants + les sorties – du 1^{er} juillet au 14 août 2009 (heures à définir selon les besoins).

Les justificatifs notamment les bulletins de salaire, seront transmis afin de calculer les éléments pour le remboursement de ces frais.

Le Conseil municipal accepte ces mises à dispositions et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

CAMPING :

- **Main d'œuvre saisonnière et salaire :**

Sur proposition de la commission de camping et pour la saison estivale (juillet et août), le Conseil Municipal décide de fixer :

- 1) le nombre d'employés saisonniers comme suit :
 - a) 4 employés à l'accueil (2 par mois)
 - b) 4 préposés au ménage en alternance
 - c) 1 aide gérant pour chaque mois
- 2) le taux horaire du personnel saisonnier est fixé au taux du SMIC en vigueur, pour les préposés au ménage le taux est fixé à 105% du SMIC.

3° Les heures effectuées pendant la saison comme en dehors de la saison, seront rémunérées au taux du SMIC, pour tout le personnel saisonnier ou temporaire, pour le camping ou la commune.

- **Indemnités diverses – régisseur du camping**

Le Conseil Municipal décide conformément à la délibération du 20 janvier 1992 :

- 1) attribuer au régisseur du camping municipal d'Onival, pour les frais d'utilisation de son véhicule personnel pour les besoins du service, l'indemnité pour frais de transport, soit :
 - véhicule de 7 chevaux : 0.32 € x 1500 kms = 480 €
- 2) d'allouer au régisseur l'indemnité spéciale régisseur, majorée de 100 %.

Ces indemnités seront attribuées, au prorata de leur temps de service pour le régisseur titulaire et le régisseur suppléant et des versements effectués à la perception.

- Cabanons et commerces

Sur proposition de la commission de camping, le Conseil Municipal fixe les redevances des cabanons et des commerçants comme suit :

- cabanons	:	730 €
- commerçants		
- M. DEPRET	:	630 €
- M. ZHAWY	:	630 €
- boulanger ambulant	:	630 €

CAMPING : remboursement facture électricité par le CPP

Un radiateur était resté branché dans le local du Club des Pêcheurs Plaisanciers pendant les mois de novembre, décembre et janvier. Aucune consommation ne doit figurer les mois d'hiver, le camping étant fermé. En accord avec les responsables du club, et sur justificatifs des factures, le club CPP remboursera à la commune, les consommations des 3 mois cités ci-dessus, à savoir : 121 € + 173€ + 195 € = **490 €**.

Un titre de recette de ce montant sera émis à leur encontre.

TOITURE GROUPE SCOLAIRE - APPEL D'OFFRES

Par délibération du 10 décembre 2007, le Conseil Municipal avait décidé d'entreprendre des travaux au groupe scolaire « projet de rénovation et d'extension avec la création d'une bibliothèque/médiathèque ». Aujourd'hui, le Conseil Municipal abandonne le projet de création mais décide de réaliser les travaux de rénovation de la toiture qui pose de gros problèmes d'étanchéité.

Une procédure adaptée d'appel d'offres a été réalisée par l'envoi de dossier de consultation à 5 entreprises de couverture de la région :

- Sarl Jacques LECLERC – Woincourt
- Sarl BERTHE FRERES - Blangy sur Bresle
- Sarl DUMONT - Frireulles
- Ets René PETIT - Saint Blimont
- Sarl BOCLET - Dargnies

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 juin dernier. 3 dossiers ont été reçus, Leclercq/Berthes/Petit. Le Maire donne lecture du rapport de la commission.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la commission, à savoir retenir l'entreprise PETIT pour la réfection en étanchéité avec l'option du bardage sur le mur séparant les deux toitures pour un montant total de 40 504.97 € HT.

Remerciements

Le Maire donne lecture d'un courrier de Mr LEGRAND Bernard, Président de l'Harmonie Municipale remerciant la commune pour le vin d'honneur offert pour accueillir l'harmonie alsacienne « Concordia » de Pflugriesheim.

Etude opérationnelle d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques des Bas-Champs au Sud de la Baie de Somme

Mr BARBE Philippe précise qu'il s'est rendu en Sous-préfecture d'Abbeville le samedi 11 juin 2009 à une réunion de Comité de pilotage concernant la réalisation d'une étude opérationnelle d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques des Bas-champs au Sud de la Baie de Somme.

Le secteur des Bas-champs du Sud de la Baie de Somme est une zone humide, caractérisée par sa richesse et sa grande diversité. Son fonctionnement hydraulique permet également l'existence d'un patrimoine écologique remarquable (ZNIEFF, ZICO) reconnu au niveau international (convention RAMSAR, site NATURA 2000).

Cette étude a pour objectif de définir les propriétés d'interventions afin de préserver le niveau et la qualité de l'eau et des milieux naturels, au regard des différentes fonctions d'usage qui le caractérisent.

Perception

Monsieur le Maire a reçu dernièrement en Mairie, Mr COPE Thierry, Receveur Municipal de Friville-Escarbotin.

Mr COPE n'a pas apprécié la décision du Conseil Municipal demandant le rattachement de la commune à la trésorerie d'Ault

Le Maire s'excuse de ne pas l'avoir averti avant mais tient à lui expliquer le pourquoi de cette décision.

Chemin marais communal

Mr DEVILLERS signale la dégradation importante des chemins du marais et demande quand seront-ils refait.

En coordination avec le Syndicat Mixte, des devis vont être demandés pour chiffrer les travaux.

ONIVAL -Stationnement de voitures « en réparation »

Mr VOISIN pose le problème du stationnement de voitures à réparer dans la rue Villebois Mareuil à Onival.

Un courrier va être adressé à la personne concernée avec copie à la gendarmerie.

Séance levée à 20h15